

**COMPTE-RENDU
DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 4 SEPTEMBRE 2020**

Ouverture de la séance à 19 h 30

Secrétaire de séance : **Alice TOURREILLE**

Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal du 10 juillet 2020 :

Vote : 11 voix pour.

1 - Adoption du règlement intérieur municipal :

Il est modifié comme suit :

Article 2 convocations : Il est convenu une notification électronique de l'ordre du jour et non plus par dépôt papier en boîte aux lettres.

Article 4 Accès aux dossiers : les dossiers traités durant le conseil seront mis à disposition 15 jours avant la date fixée sans qu'il n'y ait lieu à faire une demande écrite préalable au maire.

Article 9 Pouvoirs : Les pouvoirs pour donner mandat en cas d'absence d'un conseiller doivent être donnés sur les imprimés à cet effet.

Vote : 11 voix pour

2 - Décision modificative n°1 :

Le logiciel cantine/ périscolaire a été acquis pour la somme de 2 700 € dont la moitié du coût sera partagé avec Thénésol. La maintenance sera également partagée de moitié.

Pour l'achat de celui-ci nous procédons à la décision modificative budgétaire n° 1 :

2700€ qui seront débité du chapitre 23 article 2315 et 2700€ et imputé au chapitre 20 article 2051.

Vote : 11 voix pour

3 – Désignation des membres des différentes commissions :

- **Urbanisme/permis de construire :** James BLANC, Didier ORTHOLLAND, Robert BURDIN, Alice TOURREILLE.
- **Finance/budget :** Anne-Laure CLOS ARCEDUC, Cédric BOIRON, DUC Frédérique
- **Affaires scolaires :** Ludovic BARBONI, Laëtitia ODILE, Alice TOURREILLE.
- **Vie locale et événementiel :** Sophie DUC, James BLANC, Laëtitia ODILE.
- **Communication :** Cédric BOIRON, Anne-Laure CLOS-ARCEDUC, Ludovic BARBONI.
- **Forêt, agriculture, environnement et chemins communaux :** Nicolas BAUVY, Sophie DUC, Didier ORTHOLLAND, James BLANC.
- **Plan communal sauvegarde incendie :** Cédric BOIRON, Nicolas BAUVY, Didier ORTHOLLAND.
- **Syndicat mixte parc des Bauges :** Cédric BOIRON, Sophie DUC.
- **Travaux :** James BLANC, Robert BURDIN.
- **Personnel et prestataires extérieurs :** Frédérique DUC, Ludovic BARBONI, Laetitia ODILE, Alice TOURREILLE.
- **Salle polyvalente Belles Cimes :** Sophie DUC, Laëtitia ODILE, Robert BURDIN, Alice TOURREILLE
- **Cimetière :** Laëtitia ODILE, Nicolas BAUVY

Vote : 11 voix pour

4 - Nomination des membres de la commission de contrôle de la liste électorale :

La commission de contrôle est chargée de s'assurer de la régularité des listes électorales au moins une fois par an, et avant chaque scrutin

Désignations des membres

Membres parmi les élus : **Sophie DUC,**

Membres non-élus : **Christophe BRUN, Joël THEVENOD.**

Vote : 11 voix pour

5 - Demande du fonds d'urgence COVID auprès du département :

Suite à la Réunion du FDEC, il a été fait un bilan des recettes non perçues et des frais supplémentaires pour la période du 1^{er} mars au 31 août 2020 : produits, ménage supplémentaire, salaires des agents, recettes non obtenues suite au confinement de cantine/garderie, 19 locations salle des fêtes annulées pour un montant de 20 769€.

Madame le maire demande l'autorisation de procéder à une subvention dans le cadre du fonds d'urgence COVID.

Vote : 11 voix pour

6 - Nomination du régisseur d'avances et de recettes et son suppléant :

Une régie d'avance permet de charger un régisseur d'opérations de dépenses d'une collectivité territoriale au nom et pour le compte de son comptable public

Régisseur d'avance : Fabienne DEPINOY, Alice TOURREILLE.

Vote : 11 voix pour

7 - Convention avec Alp'Net pour le ménage des bâtiments communaux :

La convention est approuvée pour la période du 1^{er} septembre au 31 décembre 2020 pour un coût mensuel de 1052 € hors-taxes outre 48 € de serpillières et chiffons jetables.

Il est précisé que l'agent d'animation accepte de désinfecter la cantine et garderie après 18h30.

Habituellement le coût du ménage est de 579 € par mois et seulement 110 € par mois quand l'école est fermée (locaux mairie uniquement).

Vote 11 voix pour

8 - Convention pour le déneigement :

Il est présenté Trois entreprises de déneigement

Entreprise SANDRIN : cout annuel 10 036,80€

Entreprise ALPES TP : immobilisation 6000€ cout horaire 75€+salage (sel charge de la mairie)

Entreprise travaux de Cornillon : immobilisation 10 000€ cout horaire 115€+salage

L'entreprise SANDRIN est choisie.

Vote : 6 voix pour, 4 voix contre, 1 abstention.

9 - Convention de mutualisation avec Arlysère pour la gestion administrative :

Madame le Maire propose une convention de mutualisation avec la communauté d'Agglomération Arlysère afin de pouvoir en cas d'absence du pôle administratif la continuité du service public

Vote : 11 voix pour

10 - Convention pour six ans pour le fauchage des talus :

La convention pour le fauchage des Talus avec l'entreprise Perrier arrive à son terme. Madame le maire propose le renouvellement de la convention pour une durée de 6 ans avec l'entreprise Sébastien PERRIER pour la somme de 1 560€/an.

Vote : 11 voix pour

11 - Convention relative à l'intervention du centre de gestion sur les dossiers retraite CNRACL :

Le centre de gestion propose de poursuivre sa mission facultative en matière de retraite.

Une nouvelle convention de partenariat avec la caisse de dépôt (2020/2022)

Afin de pouvoir accompagner les agents pour leur droit à la retraite.

Pour Allondaz Isabelle et Christophe en bénéficient.

Vote : 11 voix pour

12 - Recensement 2021 : nomination d'un coordinateur :

Madame le maire rappelle la nécessité de désigner un coordonnateur communal qui sera responsable de la préparation puis de la réalisation de la collecte du recensement.

Le recensement aura lieu du 21/01/2021 au 20/02/2021 prochain.

Laëtitia ODILE est nommée.

Vote : 11 voix pour.

13 - Instauration du principe de la RDOP CHANTIERS sur les ouvrages de transport et de distribution d'électricité :

Madame le Maire rappelle que la commune adhère au SDES (Syndicat Départemental d'Energie de la Savoie)

La RODP (Redevance d'Occupation du Domaine Public) est due par le concessionnaire Enedis aux communes.

Pour les communes dont la population est inférieure ou égale à 2000 habitants, la redevance est de : 212€.

Vote : 11 voix pour.

14 - Élection des délégués du CNAS :

Madame le maire informe que le CNAS offre aux agents de la Fonction Public Territorial une gamme diversités de prestations. Il convient donc de nommer des délégués locaux qui seront des représentants auprès de leur structure.

Ludovic BARBONI est nommé délégué des élus

Fabienne DEPINOY est nommée déléguée des agents

Questions diverses :

1- Curage: Devis 8 800euros environ, impossible de l'intégrer au budget 2020 et aucune subvention de prévue pour cette année. Sera intégré au budget 2021 avec dossier en cours de constitution auprès de la police des eaux.

2- Travaux sur muret de l'école : Le projeté est en train de s'effriter. La société Eiffage va faire jouer la garantie pour refaire la couverture. Travaux prévus pour septembre/octobre 2020.

3- Broyage fait vendredi 4 septembre : coût 780 euros: reconduit sur 2021, 1 000 euros qui devront être mis au budget 2021, travaux prévus pour fin mai/début juin.

4- RDV M. ARTALLE: M. ARTALLE soulève un problème de délimitation d'un terrain lui appartenant. La question a été transmise au cadastre, nous sommes en attente d'éléments pour pouvoir répondre.

5- Vente parcelle de terrain communale: Les nouveaux propriétaires du Carnabé souhaitent acquérir une parcelle de terrain appartenant à la commune d'une superficie de 240 m². Prix donné par la SAFER 0.60 € le m², vente en cours du terrain pour 144 euros.

6- Marion CIRON souhaite faire un bac à sable dans la cour de l'école à partir d'un pneu de camion. Elle souhaite que Christophe fabrique un couvercle pour ce bac à sable. Nous irons acheter le sable pour remplir le pneu.

7- Recrutement agent administratif : nous avons toujours le contrat de 10h/semaine à recruter suite au départ de Martine au 1er aout. La question se pose de savoir si nous gardons 2 agents administratifs ou si les 10h sont données à Fabienne pour compléter son mi-temps. Le Conseil Municipal s'accorde le droit de prendre le temps de la réflexion jusqu'au prochain conseil.

8 - Recrutement d'une personne pouvant être à disposition de la commune pour effectuer le déneigement de la cour de l'école et des escaliers le matin avant 7h30 pour une période allant du 1^{er} novembre 2020 au 1^{er} avril 2021. Nous en profiterons pour afficher les postes pour le recrutement à partir de janvier 2021, d'une personne pour le ménage de l'école/Mairie 6h/semaine et de la salle des belles cimes sur demande.

9 – Pour information : les commissions intercommunales :

Arlysère : Frédérique DUC et James BLANC

Syndicat mixte bassin versant Arly : suppléante Frédérique DUC.

Eau assainissement : Frédérique DUC.

Smart Agglo : Didier ORTHOLLAND

Déchets : James BLANC

Éclairage public/économie d'énergie : Robert BURDIN.

Le maire,
Frédérique DUC



Fin de la séance : 22 h 50.